

Trouble sur les suppressions de postes d'enseignants

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

5 avril 2019

L'école, les profs, la confiance

Les enseignants en grève ce 4 avril protestent contre la fermeture de classes et le projet de loi Blanquer dit pour une école de confiance. L'académie perdra 83 postes à la rentrée selon l'académie, 120 selon les syndicats.

Le rectorat dans le viseur

Une centaine d'enseignants a répondu à l'appel à la mobilisation lancé par les syndicats des enseignants FSU. Ils rejettent une nouvelle politique éducative jugée rétrograde et libérale.

« Non à la loi Blanquer ! Je suis en grève je refuse d'être complice ! » Vêtu de noir et de rouge, les enseignants brandissent un carton rouge sur lequel on peut lire ce message. Ce jeudi 4 avril, une centaine d'entre eux a répondu à l'appel national. Ils se sont donné rendez-vous devant le rectorat. 19,5 % des enseignants du premier et 5 % du second degré ont protesté contre la fermeture de classes et le projet de loi Blanquer dit pour une école de confiance. « *Elle est qualifiée par tous les enseignants de loi de défiance pour l'école* », a souligné Emmanuel Roublot, secrétaire académique Snep-FSU, « *l'article 1 est une mise au pas des enseignants où on leur demande de se taire. Ils n'ont plus le droit de critiquer la politique éducative. Ça pose problème.* » À cela s'ajoute la scolarisation obligatoire à 3 ans qui aura un coût pour les collectivités locales tenues de subventionner les écoles maternelles privées. Et la création de regroupements écoles-collège qui bouleverserait le fonctionnement et la structure de l'école.

“Le recteur ne tient pas parole”

Le personnel gréviste a été reçu en milieu de matinée au rectorat. « *La FSU (Fédération syndicale unitaire, NDLR) est satisfaite de la mobilisation* », a assuré Eddy Segur, secrétaire général FSU Guadeloupe. « *Nous aurions bien sûr aimé qu'il y ait un peu plus de personnes. Aujourd'hui, comme partout en France, les collègues voient les dangers de la mise en place de ces deux lois* ». Outre la loi Blanquer, qui prévoit entre autres, le regroupement des écoles et des collèges, les enseignants contestent également la réforme de la fonction publique, qui doit aboutir à la suppression de nombreux postes d'enseignants. « *Parce que le recteur ne tient pas parole et supprime 120 postes au lieu des 86 demandés* », ont-ils déploré. Une affirmation contestée par les services du rectorat. « *Ils doivent avoir une méthode de calcul qui leur est propre* », a commenté Nicole Dupuy, directrice de cabinet du recteur, « *l'académie n'a pas supprimé plus de 86 postes* ». À la demande du ministère de l'Éducation nationale, ce travail aurait été fait de manière concertée.

1 033 décrocheurs scolaires en Guadeloupe

« L'école de demain pour tous commence aujourd'hui ». Une délégation d'élèves de sept pays européens partenaires du projet Erasmus+ a passé une semaine sur l'île. L'Italie, le Royaume-Uni, la Bulgarie, la Suède, la Turquie, l'Islande et la Belgique participent au programme. Accueillis par les élèves du collège Alexandre-Macal le 1er mars, à Saint-François, ils ont échangé avec les éducateurs afin de lutter contre le décrochage scolaire. « *Les chiffres sont à la baisse. Nous tournons aux alentours de 1 033 décrocheurs* », explique Odile Morand, coordinatrice académique de la mission de lutte contre le décrochage scolaire. Les pays de la délégation apportent leurs idées et méthodes, chacun ayant sa spécificité. L'idée est de partager les différentes expériences dans des activités, afin que tous puissent s'en inspirer.

Lettre ouverte

33 postes de plus supprimés ?

Ce mardi 2 avril, le syndicat SNES-FSU Guadeloupe a adressé une lettre ouverte au recteur. Le ministère a exigé une suppression de 86 postes d'enseignants dans l'académie, le décompte du syndicat a conclu que le

rectorat prévoit de supprimer 33 postes de plus. Ce constat a été fait en calculant la différence des dotations d'heures postes entre l'année en cours et l'année prochaine.